

# LA COMMISSION CANADIENNE DU COMMERCE OUVRIRA LA VOIE AUX EXPORTATEURS DU DOMINION

Un mémoire officiel explique le programme qui comprend un vaste champ d'opérations et fait voir le système de travail.

## DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DU PAYS ET AIDE AU COMMERCE À L'ÉTRANGER.

La Commission canadienne de commerce récemment organisée vient de préparer et de publier un conspectus de son programme, lequel couvre un vaste et important champ d'opérations et présente des projets de travaux parfaitement coordonnés. Le texte du mémoire qui constitue en partie des recommandations se lit comme suit:

"Les travaux de la Commission canadienne de commerce se divisent naturellement en deux parties:

1. Le problème immédiat de recueillir des commandes pour les produits canadiens en coopération avec la mission canadienne de Londres.

2. Le problème continu de promouvoir le développement des industries nationales et d'aider les entreprises commerciales et industrielles canadiennes à l'étranger.

"La première partie des travaux est par elle-même d'un caractère temporaire et sera en grande partie guidée par le degré de rapidité avec lequel les produits canadiens peuvent être disponibles pour l'exportation. Un champ d'action plus vaste et plus permanent peut se créer en améliorant et en élargissant les mesures déjà existantes pour amener ici le commerce étranger. Le décret du conseil qui constitue la Commission commerciale canadienne dit qu'il serait à désirer qu'on établisse au Canada un corps ou organisation spéciale qui s'occuperait du plus grand développement et de l'expansion du commerce et de la production du Canada, et la Commission a été créée pour promouvoir le commerce, l'industrie et la production du Canada et pour obtenir la plus parfaite unité d'action dans ses efforts.

### LE PROBLÈME DES MARCHÉS.

"Il est évident que la Commission est chargée de surveiller le cours du développement industriel et d'établir de temps en temps, quand le besoin s'en fait sentir, soit de sa propre initiative, soit par des appels aux organisations ou personnes intéressées, des projets détaillés pour l'aide et l'assistance à donner au commerce et à l'industrie. Les leçons des quatre années écoulées nous ont démontré que le Canada peut fabriquer une quantité considérable d'articles en concurrence avec le monde entier, pourvu qu'un écoulement suffisant se trouve garanti. Tandis que le problème du temps de la guerre a été uniquement de production, le problème actuel est surtout dépendant des marchés et des transports.

"La production dépend énormément de l'habileté à placer les marchandises. En conséquence, tout ce que la Commission pourra faire pour augmenter ce facteur de production sera d'une aide considérable pour donner de l'emploi en Canada et pour nous aider à traverser la période incertaine que nous venons de commencer. On ne suggère pas et on ne croit pas qu'il soit bon que la Commission s'arrange pour recueillir directement des commandes pour les producteurs canadiens, mais plutôt qu'elle s'occupe d'établir les moyens les plus favorables à l'obtention de ces commandes.

"Un développement satisfaisant des moyens de transport demande la coopération des importateurs et des exportateurs. La Commission aidera à amener cette coopération en recueillant des renseignements soigneusement préparés en

ce qui regarde le développement naturel du commerce réciproque.

"Il est aussi très important de prendre des mesures pour profiter largement et autant que possible des avantages résultant de l'unification des procédés et de l'emploi de réceptacles approuvés, selon les divers marchés d'exportation recherchés. A ce sujet, nous attirons l'attention sur les diverses suggestions et recommandations faites en 1916 par la Commission spéciale du commerce, lesquelles, dans l'opinion de la Commission actuelle, devraient être mises en usage sans délai.

### RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

"Un des services les plus importants que le gouvernement puisse rendre, c'est de recueillir des renseignements détaillés, exacts et tout à fait récents au sujet des marchés à approvisionnement et des sources d'approvisionnement concurrentes. En conséquence, les commissaires commerciaux tracent le programme suivant:

"1. Faire une enquête complète sur l'état et les frais comparatifs de la production et de la distribution concurrentes.

"On doit mieux que jamais comprendre que des marchandises peuvent se produire ici avec succès, et soutenir la concurrence des marchés étrangers et c'est seulement si l'on comprend parfaitement bien la nature de la production canadienne et les conditions dans lesquelles elle s'opère qu'on pourra s'efforcer de concentrer les efforts pour le développement du commerce extérieur canadien.

"Pour la gouverne des exportateurs possibles, il est aussi important de disposer de renseignements complets sur la nature et le coût des produits concurrents avec les nôtres.

"On peut citer à ce propos le passage suivant du rapport de la Commission royale du Dominion:

"Il nous semble que toute organisation dont le but est d'aider le négoce et le commerce d'un pays ne peut pas et ne doit pas s'occuper seulement des circonstances économiques favorables à l'étranger. Les enquêtes sur les marchés d'outre-mer ne peuvent se faire convenablement, et leurs résultats se trouveraient avantageusement utilisés avec une connaissance parfaite des diverses mandes industrielles et des possibilités industrielles de notre pays. Le service de renseignements commerciaux idéal de renseignements devra, en conséquence, dépendre pour son efficacité au moins sur des experts connaissant bien les industries du pays que sur des représentants commerciaux bien renseignés sur l'étranger. Nous craignons que cette considération ait été oubliée dans l'organisation des services commerciaux d'autrefois, mais nous tenons à la faire ressortir, car il est évident que, après la guerre, une concurrence active s'établira entre les pays manufacturiers pour donner à leurs industries la clientèle des pays d'outre-mer."

"La fin des hostilités a beaucoup augmenté la nécessité d'agrandir individuellement et collectivement les efforts du Canada, en commun avec les autres pays qui cherchent plus activement que jamais un débouché à leur commerce d'exportation. Vos commissaires croient que la reconnaissance de l'importance du Canada comme nation obtenue par les armées canadiennes, en même temps que l'esprit d'entreprise et l'initiative de son peuple, lui ont permis d'aspirer à

un status mondial dans l'industrie, mais il est essentiel de ne pas perdre un instant pour mettre en vigueur des mesures énergiques destinées à atteindre ce but.

### RENSEIGNEMENTS SUR LES APPROVISIONNEMENTS CONCURRENTS.

"Sans entrer dans les détails, les renseignements à obtenir au sujet des sources d'approvisionnement concurrentes peuvent se résumer sous les entêtes suivants:

- "(a) Matières premières: Sources d'approvisionnement. Facilités spéciales, s'il y en a. Qualité. Coût. Abondance.
- "(b) Main-d'œuvre: Lois du travail. Taux des salaires. Manière de vivre. Efficacité. Heures de travail. Nationalité. Travail des enfants. Travail des femmes. Production en manufacture ou à la maison.
- "(c) Manufactures: Lois des compagnies. Noms et adresses. Nationalité des propriétaires. Date d'organisation. Capital. Capacité de production des usines. Outillage.
- "(d) Transport: Taux de transport petite vitesse. Fréquence des départs, etc. (navigation). Assurance.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES AGENCES DE DISTRIBUTION.

Agents de commerce et agences d'exportation:

- Noms et adresses.
- Situation financière.
- Références.
- La maison est-elle agence d'achat? Ou agence à commission?
- La maison recherche-t-elle une agence?

Dans ce cas, pour quels articles et à quelles conditions?

- Marchandises courantes—donner des détails.
- Quel stock, s'il en existe?
- Les maisons représentées et pour quels articles.
- Règlement en salaire ou au pourcentage.
- Mode de règlement des frais de voyage.

### RENSEIGNEMENTS SUR LES IMPORTATIONS.

"Actuellement on importe au Canada beaucoup d'articles nécessaires qui, nous le croyons, peuvent et devraient se produire en Canada. En conséquence, la Commission prépare:

"2. Une analyse soignée des importations faites au Canada dans le but de déterminer:

- "(a) La cause de l'importation de produits qu'on peut cultiver ou produire en Canada—si cela dépend des saisons, du coût de production, de défaut d'approvisionnement ou d'autres raisons;
- "(b) Si les importations combinées d'un article quelconque permettent d'établir une unité économique pour la production canadienne (par exemple, les lacets de souliers, de corsets, etc.);
- "(c) Si la production étrangère est le résultat de procédés secrets, d'un excès, ou du bon marché de la matière première, ou si c'est un sous-produit.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DES EXPORTATIONS.

"Les produits canadiens se sont déjà acquis une place dans certains marchés, mais une analyse des rapports commerciaux montre que nous n'avons pas obtenu une augmentation proportionnelle de ces exportations.

"En conséquence, on fait une étude continue des exportations canadiennes. Si les rapports commerciaux indiquent une baisse la cause en sera soigneusement déterminée, et si on constate des augmentations on cherchera à constater

si le Canada reçoit le maximum possible de son commerce.

"Dans le cas d'un article dont l'exportation diminue, que cela soit dû aux méthodes ou aux conditions, au coût de production ou à celui des matières premières, aux difficultés de transport ou à des traités commerciaux défavorables, la question sera soigneusement étudiée dans le but de trouver un remède.

### STATISTIQUES COMMERCIALES.

"Pour entreprendre avec succès le travail esquissé ici des statistiques récentes et soigneusement préparées sont absolument indispensables. Les renseignements pris au hasard et sans lien les unissant sont trompeurs et peuvent sérieusement retarder le travail. On recommande en conséquence:

"4. Que le bureau des statistiques reçoive instruction de se procurer tous les renseignements statistiques nécessaires à la Commission et que la Commission soit autorisée à préparer immédiatement, de concert avec le Bureau des statistiques, une cédule des renseignements ainsi recueillis ainsi que de la manière de les expédier. La Commission exigera un recueil de données compréhensibles et bien établies non seulement en ce qui regarde le commerce étranger, mais aussi pour ce qui est de la production et du commerce domestiques. En conséquence, elle demande instamment au gouvernement de presser la réorganisation des statistiques qui s'opère actuellement et d'augmenter le personnel du bureau où cela sera nécessaire. D'après la Commission, l'importance de cette précaution ne saurait être trop répétée.

### ÉDIFICE CANADIEN.

"Dans le but de réunir l'unité d'action la plus effective dans tous les efforts vers l'agrandissement du commerce étranger du Canada on croit:

"5. Qu'il devrait y avoir dans les principaux centres commerciaux du monde et dans lesquels il est possible de développer une demande pour les articles canadiens nécessaires un édifice canadien qui réunirait les activités commerciales du district desservi. On espère que les compagnies canadiennes d'exportation, les banques, les chemins de fer ou les compagnies de navigation pourront entreprendre de fournir ces édifices soumis à certains règlements du gouvernement et en coopération avec lui. On pourrait trouver dans ces édifices:

"Des représentants des compagnies canadiennes d'exportation et des producteurs;

"Une exposition de produits canadiens;

"Les bureaux des commissaires commerciaux canadiens et des agents commerciaux;

"Un représentant du ministère d'Immigration canadien (où c'est jugé bon);

"Une banque canadienne ou une compagnie canadienne d'assurances.

"Dans le but d'accomplir d'une manière pratique le travail de la Commission canadienne de commerce il serait à désirer que cet édifice soit divisé en sections différentes afin que les intérêts des diverses industries puissent être soigneusement et rapidement surveillés et que l'exportation canadienne s'en trouve avantageusement. Les sections proposées actuellement seraient:

- Section des produits agricoles.
- Section de la sylviculture et produits forestiers.
- Section des produits des pêcheries.
- Section des transports.
- Section des permis d'importation ou d'exportation.

"Pour le moment on a confiné ces sections aux produits basiques du pays et, par une organisation soignée de ces diverses industries qui placeraient devant elles tous les renseignements au sujet des marchés possibles on pourrait obtenir des résultats fort importants.

"Relativement aux produits manufacturés du pays, les diverses industries elles-mêmes sont plus ou moins au courant de la situation et elles envoient des représentants aux divers marchés d'achat pour y travailler de concert avec les fonctionnaires du ministère du Commerce et les commissaires canadiens du commerce. La Commission fera aussi des études spéciales de l'état des marchés et les renseignements obtenus seront mis à la disposition des représentants commerciaux.

"La publicité dont le Canada jouirait par des édifices de ce genre ne serait

[Suite à la page 14.]